

Les bilans simplifiés : un instrument de ciblage qualitatif

Le bilan simplifié, conçu pour les organisations paysannes, permet de distinguer les causes de la vulnérabilité des ménages agropastoraux, qu'elles soient structurelles ou conjoncturelles et de saisir leurs stratégies d'adaptation.

Les bilans simplifiés permettent de catégoriser les exploitations familiales (EF) et de repérer celles qui sont vulnérables. Ils permettent également de mieux appréhender les causes et les mécanismes de cette vulnérabilité et de proposer un appui conseil et des dispositifs adaptés à leurs situations.

Un indicateur simple de vulnérabilité

La méthode du bilan simplifié a été mise au point en 2001 avec Jacques Faye, chercheur de l'Institut sénégalais de recherche agricole (Isra) pour les besoins du Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest (Roppa). La conduite de ces bilans permet de dégager un indicateur très significatif : le taux de couverture, par les apports des activités agropastorales, des dépenses assurant la reproduction de la force de travail de la famille.

Le bilan simplifié consiste en un entretien collectif avec les membres de la famille, en suivant un guide précis. Cet entretien vise à reconstituer une campagne agricole dont on

valorise, aux prix du marché, les ventes, les dons et l'autoconsommation des produits de l'élevage et de l'agriculture ainsi que les dépenses de consommation de base. Les revenus (en espèce ou non) issus des activités non agricoles ainsi que les dépenses d'habillement ou de frais de scolarisation ne sont pas pris en compte. Deux raisons ont conduit à "simplifier" ces bilans en ne visant pas l'exhaustivité dans la collecte des données. La première est de pouvoir faire immédiatement les calculs permettant d'établir le taux de couverture et ainsi de restituer sur-le-champ à la famille une information qui lui permet de faire son propre diagnostic pour expliquer ses résultats. La seconde, puisque la famille est consciente du caractère incomplet du bilan, est de provoquer une discussion au cours de laquelle elle va livrer de nouvelles informations qualitatives sur ses stratégies (endettement, investissements, activités non agricoles, solidarité familiale...) qui feront partie des résultats de la recherche.

Depuis 2010, ce sont plus de 3000 bilans simplifiés qui ont été réalisés par l'APSS. Ils ont

permis de catégoriser les EF selon une typologie allant de 0 (EF en détresse), à 4 (EF excédentaires et rentables). Les trois premières catégories (T0, T1 et T2) sont déficitaires et considérées comme vulnérables.

Caractéristiques d'une EF vulnérable

Si l'on définit la vulnérabilité comme une *situation de faiblesse à partir de laquelle l'intégrité d'un être est ou risque d'être affectée, diminuée, altérée*, alors il est possible de mettre en évidence quatre caractéristiques communes aux EF catégorisées comme "vulnérables".

L'exploitation des bilans simplifiés a permis de mieux appréhender les causes et les mécanismes de vulnérabilité de ces EF agropastorales. Outre les 4 traits majeurs décrits ci-dessous, les enquêtes montrent que ces exploitations dépendent fortement du marché (plus de 50% de leur consommation alimentaire), qu'elles recourent aux activités non agropastorales, qu'elles présentent de forts taux de charge de production¹ (plus de 40%), qu'elles ont des difficultés d'accès à l'eau, et qu'elles sont souvent dirigées par des femmes cheffes d'exploitation. Elles dépendent assez peu d'argent pour l'alimentation (moins de 500 FCFA par personne à nourrir) et opèrent sur de petites superficies (moins de 0,25 ha par bouche à nourrir).

Comment définir une exploitation familiale vulnérable ?

1) Ces EF sont **en incapacité de subvenir aux besoins de leur famille.**

2) Elles **ne parviennent pas à progresser.** La comparaison dans le temps des taux de couverture des EF permet de repérer celles dont la situation stagne. L'exploitation des 3000 bilans simplifiés a permis d'en mettre en évidence 14 dans ce cas. Très souvent ce sont des EF dont les capacités de progrès sont bridées par l'insuffisance de facteurs de production (terre, équipement, intrants, accès à l'eau), par des charges trop lourdes (nombre de personnes à charge, charges de production), ou par une trop forte dépendance au marché. La plupart des EF en situa-

tion de vulnérabilité cherchent à compenser leurs handicaps en recourant aux apports d'activités non agro-pastorales pratiquées localement (commerce par exemple) ou hors de leur terroir (recours à l'exode ou aux migrations). Ces recours leur permettent de survivre, mais elles restent vulnérables du point de vue agropastoral.

3) Ces EF sont **sujettes au risque de recul** quand elles sont acculées à subir des contraintes ou à faire des choix qui compromettent leur avenir. Lorsqu'aucune autre issue ne leur est offerte, elles décapitalisent (prélèvement excessif sur le troupeau, vente ou non renouvellement des équipements),

compriment des dépenses de production (vaccination des animaux), familiales (alimentation, scolarisation des enfants) ou encore des dépenses sociales essentielles. Elles peuvent ainsi sacrifier l'avenir de leurs enfants (exploitation précoce ou dangereuse du travail des enfants, déscolarisation).

4) Ces EF sont **en incapacité de faire face aux chocs.** Ce sont les plus exposées en cas de crise : elles peuvent disparaître. Dans ce cas elles sortent du "radar" des bilans simplifiés, et disparaissent même si ces situations sont renseignées (sans pouvoir être quantifiées) par les leaders des organisations d'éleveurs ou à travers les réseaux familiaux.



Les exploitations familiales vulnérables peuvent être amenées à vendre leur bétail et à décapitaliser.

Source : APESS

**LE BILAN SIMPLIFIÉ
EST UN INSTRUMENT
À PRENDRE EN COMPTE
DANS LE CIBLAGE DES
EXPLOITATIONS FAMILIALES
AGROPASTORALES ÉLIGIBLES
AUX FILETS SOCIAUX**

La gestion de l'EF : Dans les EF vulnérables, le capital physique (terre, eau, cheptel) est faible ou de mauvaise qualité, ce qui fait flamber les charges et impacte la production animale et végétale.

L'accès à la terre et à l'eau : L'accès à l'eau reste difficile pour les exploitations vulnérables que ce soit en zone de savane ou en zone sahélienne. Au-delà de l'accès à l'eau et à la terre, c'est la gestion globale des ressources naturelles qui est posée. Une bonne répartition de ces ressources entre les agriculteurs et les éleveurs permettra de limiter les conflits.

La sécurité : Les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont renforcés du fait de l'extension

des cultures et de la croissance des cheptels. Cette insécurité est exacerbée dans les zones sahéliennes transfrontalières avec la montée en puissance du djihadisme. L'insécurité aiguë liée notamment au terrorisme ou au banditisme "brouille tout" et vulnérabilise tous les types d'EF. Elle tend actuellement à se répandre dans toute la bande sahélienne et affecte particulièrement la communauté des éleveurs dont les espaces d'évolution recoupent les zones d'insécurité aiguë. Face à ces périls extrêmes, le seul recours des EF est la fuite. L'insécurité chronique (vols de bétail, conflits locaux) qui a toujours existé dans la société des éleveurs n'a pas disparu, elle s'ajoute aux nouvelles formes d'insécurité

Cette analyse permet de comprendre les stratégies mises en place par les familles et de bien adapter l'appui conseil à leur fournir.

Les stratégies de résilience

L'analyse des principaux leviers montre que les EF s'appuient sur toute une palette de "supports" pour orienter leurs stratégies afin de sortir de la vulnérabilité.

L'alimentation humaine : Les éleveurs se préoccupent surtout de l'alimentation des animaux au détriment de l'alimentation humaine.

L'alimentation des animaux : Malgré la vulgarisation de la culture fourragère et son adoption par tous les membres de l'APESS, l'alimentation animale reste une préoccupation majeure dans la zone soudano-sahélienne. Les familles vulnérables n'ont pas suffisamment de terres pour produire la quantité de fourrage nécessaire pour nourrir les animaux pendant toute la saison sèche. Ils sont obligés de recourir aux compléments alimentaires.

Appuis conseils différenciés selon les types d'EF

**EF déficitaires :
T0, T1 et T2**

- Conseil pour améliorer la performance
- Appui en moyens de production (intrants divers, petits équipements, terres, etc.) et/ou en moyens d'existence
- Filets sociaux de sécurité
- Les AVEC - AGR
- Suivi de l'évolution pendant la campagne

**EF à équilibre
précaires :
T3**

- Conseil pour améliorer la performance
- Accès aux crédits
- Subventions intrants
- Les AVEC - AGR
- Accès au marché

**EF excédentaires :
T4**

- Conseil pour mieux investir
- Accès aux crédits
- Accès au marché

té qui sévissent dans les zones sahéliennes, rendant de plus en plus incertain, l'avenir de l'élevage traditionnel.

L'avenir des jeunes dans le secteur agropastoral : L'élevage bovin demeure un puissant élément de motivation, même auprès des jeunes. L'embouche bovine, qui, il y a une décennie, était une activité marginale pour les agropasteurs assimilable à une activité commerciale, commence aujourd'hui à faire partie intégrante de l'élevage. C'est aussi le cas de l'embouche ovine, dans les pays où s'est développée une "économie de la tabaski" (fête du calendrier musulman). De plus en plus de jeunes pratiquent l'embouche car, ayant accès à des programmes de formation professionnelle en alternance, ils sont nombreux à monter par la suite des projets autour de cette activité et subventionnés par l'Etat. L'exode et les migrations pratiqués par les jeunes constituent aussi des sources non négligeables d'apports pour les familles vulnérables. Toutefois, les migrations sont surtout pratiquées par les familles excédentaires. Pour les familles vulnérables, c'est surtout l'exode vers la ville.

De l'identification à l'appui-conseil

La stratégie d'appui-conseil mise en place par l'Apess vise à aider les familles à améliorer leur performance. Elle s'adapte au type d'EF. Les familles, lorsqu'elles découvrent leur taux de couverture, expliquent leurs stratégies pour faire face à la couverture totale des besoins. L'appui-conseil commence par une discussion sur la vision et les perspectives de la famille afin de l'aider à faire de meilleurs choix en termes d'amélioration. Cinq types d'appui sont alors mis en place selon la typologie de l'exploitation.

Le Conseil, qui consiste à discuter avec la famille pour voir comment réduire les charges de production. La discussion avec la famille lui montre quelles sont les charges qu'elle

LES BILANS SIMPLIFIÉS PERMETTENT DE MIEUX COMPRENDRE LES CAUSES ET MÉCANISMES DE VULNÉRABILITÉ ET D'ADAPTER LES CONSEILS.

peut diminuer ou quel type de dépense elle peut réduire, dans l'optique d'améliorer la performance de l'exploitation.

L'Appui en moyens de production et/ou en moyens d'existence : il s'agit des intrants divers, de petits équipements, de négociations de superficies supplémentaires pour augmenter la production, des techniques et équipements pour améliorer la collecte de lait. Les moyens d'existence sont généralement de deux ordres : dons de céréales (mettre les familles en lien avec la distribution des dons organisés par les États ou par les humanitaires) et dons ou subventions d'aliment bétail.

Les Filets sociaux de sécurité, qui sont constitués de dons de petits ruminants (chèvres ou moutons) devant permettre à la famille de reconstituer son troupeau à la suite d'une calamité (inondation, sécheresse aiguë, vol de bétail ou insécurité).

Les AVEC – AGR : l'APESS développe depuis dix ans l'expérience très réussie des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) pour aider, notamment les femmes et les jeunes, à mettre en place des Activités Génératrices de Revenus (AGR). Enfin, le **suivi de l'évolution pendant la campagne** permet d'apporter des corrections au fur et à mesure

de l'évolution de la campagne. Ce suivi est assuré par les responsables des bureaux de zones ou par les animateurs de l'APESS dans les régions.

Les bilans simplifiés, en tant que diagnostics préalables et outils de ciblage, permettent de mieux saisir le niveau d'auto-résilience des exploitations. Ils mettent au centre le vécu et la stratégie des familles. Cet outil, en constante évolution, est aussi utilisé par le CNCR au Sénégal. ■

Adama TRAORE



Secrétaire Exécutif APSS.

Mairama H. Bello



Responsable Education & Formation Professionnelle APSS.

Adja Sene



Représentante Technique de APSS au Sénégal.

EN SAVOIR PLUS :

Note de synthèse tirée du rapport intitulé : "Contribution d'APSS à la connaissance des caractéristiques et des stratégies des agropasteurs susceptibles de bénéficier des apports de la réserve régionale de sécurité alimentaire", février 2020



Les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit aident femmes et jeunes à mettre en place des activités génératrices de revenus.

Source : APSS

¹ C'est le pourcentage de l'ensemble des charges d'exploitation (dépenses liées à la production, la conservation et la commercialisation des produits de l'exploitation) par rapport à la valeur brute de la production totale (ventes + dons + autoconsommation dépenses liées à la production, la conservation et la commercialisation des produits de l'exploitation). Il permet de formuler un diagnostic sur les choix de gestion de l'exploitation ; lorsqu'il est élevé, il invite à analyser ces charges par produit et permet d'apprécier la rentabilité économique de chaque spéculation. Il peut être décomposé entre "ratio des charges de production agricoles" et "ratio des charges de production pastorale". De façon générale, le ratio des charges de production agricole est plus élevé que celui des charges de production pastorale, surtout lorsque l'EF cultive le coton dont le taux de charge est particulièrement élevé.